

- **ADMINISTRATION**

### **Adoption du règlement Rigaud Réno**

Le conseil a résolu d'adopter le règlement portant le numéro 349-01-2019 établissant le programme de subvention Rigaud réno.

### **Abrogation de la résolution numéro 2017-02-034**

Le conseil a résolu d'abroger la résolution numéro 2017-02-034 – demande au MTMEQ de céder la gestion d'une portion de la route 342 (rue Saint-Jean-Baptiste Est et une partie du chemin de la Grande-Ligne) à la Ville de Rigaud.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **Compter à payer**

Le conseil a résolu que soit adopté les comptes énumérés dans la liste datée du 15 mars 2019, totalisant 64 231,25 \$ pour le fonds d'administration et que leur paiement soit autorisé.

### **Dossier du prolongement du boulevard Carmen**

Le conseil a résolu d'autoriser la signature de tous les documents (offre d'échange, contrats, plans, etc.) dans le dossier de l'échange du lot 6 085 141 d'une superficie de 3 905,3 m<sup>2</sup> appartenant à la Ville de Rigaud contre le lot 6 085 145 d'une superficie de 4 737 m<sup>2</sup> appartenant à 9350-7184 Québec inc. le tout sans aucune contrepartie financière de la part des parties et de mandater M<sup>e</sup> Diane Pharand, notaire pour la préparation de tous les documents afférents à cet échange, et ce, aux frais de la Ville.

### **Modification de l'administrateur principal du compte Accès D Affaires**

Le conseil a résolu de désigner madame Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière, administrateur principal au compte Accès D Affaires de la Ville de Rigaud en remplacement de madame Manon Lauzon.

**Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)**